

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 juin 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	20	22

L'an 2026, le 25 juin à 19 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de Lapugnoy s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à l'hôtel de ville de Lapugnoy sous la présidence de Yannick DESFONTAINES, Maire, en session ordinaire.

Vote
Pour : 22 Contre : Abstention :

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par courriel aux conseillers municipaux le 19 juin 2026.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 19 juin 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture
Le : 30/06/2026

Et publication du :

2 JUL 2026

Présents : Mme Perrine BLOQUET-LIGNIER, M. Pierre-Emmanuel BONNIEZ, M. Christophe CARNEZ, M. Aurélien DANCOISNE, M. Alain DEMARLE, M. Yannick DESFONTAINES, M. Jérôme DOYENNETTE, M. Elie DUBUS, Mme Elodie DUCLERMORTIER, Mme Laly EVERAERE, Mme Stéphanie GORYNIA, Mme Camille LABBE, M. Adrien LALART, M. Jérôme MOULIN-BEUGIN, M. Frédéric THULIEZ, Mme Karine VICHERY, Mme Aline BAUDRIN, M. Patrick DELANNOY, M. Dorian LAMY, M. Benjamin LASS,

Excusés : Mme Aurore DELHOMEZ (donne pouvoir à M. Jérôme DOYENNETTE), Mme Stéphanie DUFRASNE (donne pouvoir à M. Yannick DESFONTAINES),

Absente : Mme Capucine LEMAIRE

A été nommé secrétaire : M. Frédéric THULIEZ

D20260625-05 AFFECTATION DU RESULTAT 2025 - BUDGET PRINCIPAL

Monsieur Le Maire informe l'Assemblée que le Compte Administratif 2025 du Budget Principal est conforme au Compte de Gestion et qu'il laisse apparaître les résultats suivants :

	Résultat CA 2024	Virement à la section d'investissement	Résultat de l'exercice 2025	Restes à réaliser 2025	Résultat à affecter 2025
Investissement	- 489 589.63 €		249 663.31 €		- 239 926.32 €
Fonctionnement	2 021 719.46 €	489 589.63 €	427 173.40 €		1 959 303.23 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accepter l'affectation des résultats comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2025 **1 959 303.23 €**

Affectation à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement :

(c/1068)..... **239 926.32 €**

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) **1 719 376.91 €**

Résultat d'investissement 2025 à reprendre (ligne 001) **- 239 926.32 €**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre suivent les signatures

Yannick DESFONTAINES
Maire



REÇU LE 30 JUIN 2026



La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès des services de la mairie de Lapugnot
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille